

## CR réunion formation FFME RA

Date : vendredi 08/01/2016, de 11h30 à 13h

Présents : Patrick Luciani, Serge Lagorio, Cristol Bellissent

Excusé : Robert Bellissent

Légendes :

A faire

Fait

Réponse

## Sommaire

1. Inscription stage neige et avalanche février 2016 .....	1
2. Formation continue des cadres « montagne » : formation transitoire en attente du brevet fédéral .....	1
3. Remboursement des frais instructeurs.....	1
4. Formation instructeur escalade .....	2
5. Rémunérations instructeurs.....	2

### 1. Inscription stage neige et avalanche février 2016

Point inscription stage neige et avalanche février 2016.

Annulation stage neige et avalanche par manque d'inscription (20 et 21/02/2016).

Mail hébergement pour annulation stage 20 et 21/02/2016 et confirmation stages 06 et 07/02/2016 et du 13 et 14/02/2016.

### 2. Formation continue des cadres « montagne » : formation transitoire en attente du brevet fédéral

En attente de la mise en place officiel du brevet fédéral de recyclage des cadres « montagne », la commission formation, à titre transitoire, propose au initiateur « montagne » (ski-alpinisme, alpinisme, raquette, randonnée) de participer aux stages neige et avalanche en réglant uniquement le tarif de leur hébergement.

### 3. Remboursement des frais instructeurs

La commission formation rembourse les frais des formations initiales et des formations continues des instructeurs.

Les instructeurs s'engagent à effectuer plusieurs stages durant la validité de leur agrément d'instructeur (période de 4 ans).

Les frais remboursés sont :

- frais de déplacement
- frais d'hébergement
- frais pédagogiques

Le coût moyen d'un stage d'instructeur s'élève à 300€ pour une formation à Paris. La commission souhaite encadrer le nombre d'instructeurs formés chaque année, à hauteur de 5 instructeurs par an, soit environ 1500€.

Cette proposition est soumise à Dominique Fevre, (trésorier FFME RA) et Claude Chemelle (président FFME RA) le 08/01/2016.

Réponse :

#### **4. Formation instructeur escalade**

La commission formation est favorable à la formation continue des instructeurs escalade suivants en 2016 :

- David Laurent, salarié du CD73 FFME
- Jérôme Aizac, bénévole du CD01 FFME

La date du recyclage est le 02 février 2016 à Fontainebleau.

#### **5. Rémunérations instructeurs**

Un document synthétique va être établi par la commission formation sur les rémunérations des instructeurs escalade et montagne.

Ce document sera ensuite communiqué à l'ensemble des instructeurs.